



Fédération Française  
De Cyclotourisme

# Comité départemental Cyclotourisme de la Somme

Siège social : MAAM, 12 rue Frédéric Petit 80000 AMIENS  
N°Siret : 447 821 182 00030



## Compte rendu de la réunion du 21 décembre 2024 Maison des Sports à Amiens

**Présents** : D. Dissais, Ch. Driencourt, L. Payen, J. Estienne, M. Fortrie, B. Cordier, P. Derouvroy, A. Malandain, J. Lebon, J.P. Aubrun, F. Cahagne, P. Driencourt

**Absents excusés** : J.M. Petit, P. Sacleux, M. Malivoir

### Ordre du jour :

- Activités du CoDep ;
- Effectifs ;
- Bilan financier et prévisionnel ;
- Point sur les commissions ;
- Point de l'AG fédérale ;
- Les AG des clubs samariens ;
- Préparation de l'Assemblée Générale CoDep
- Questions diverses

La séance est ouverte à 9h.

### - **Activités du CoDep :**

Bilan 2024 : Le CoDep a été présent auprès des clubs essentiellement en apportant une aide financière . Comment aider autrement ? : octroi de 10 euros pour l'inscription d'une manifestation au calendrier départemental ; pourquoi pas une marque d'appartenance au CoDep, à la FFCT (tee-shirt, veste, autre... ? : en réflexion.

A noter : une diminution des participants, des bénévoles ; baisse du nombre de clubs ; âge moyen en augmentation.... Comment inverser la tendance ??

31 manifestations au calendrier départemental

De nombreux rassemblements : « Mai à Vélo », « Fête du Vélo », SRAV, brevets 100 et 150 km, aux 4 coins du département sans compter les nombreuses randonnées organisées par les clubs.

« Ensemble à Paris » : du 31 mai au 2 juin : participation de 4 clubs (URP, ASPTT, Ches Avionneux, club du Liger) – 8 féminines pour ce périple qui permettait de se retrouver, de toute la France, à Paris (4000 participants).

« Séjour régional des jeunes à Pierrefonds », du 26 au 31 octobre : rassemblement de 45 jeunes (dont 11 samariens des EFV d'Hornoy et Englebelmer), plus de 15 éducateurs pour sillonner la forêt de Compiègne en cyclo ou VTT. Un grand moment de partage cyclotouristique. Un grand merci, de la part des jeunes, aux bénévoles et l'aide financière apportée par le CoDep.

### - **Effectifs :**

Comme les années précédentes, en 2024, nous constatons une baisse des effectifs.

### - **Point comptable :**

Notre situation financière actuelle est positive. Les subventions, en 2025, seront certainement moindres que cette année. Il nous faudra revoir les règles d'attributions des aides aux clubs.

Remboursement du billet SNCF de D. Dissais qui n'a pu se rendre à l'AG FFCT à Paris à cause des perturbations du trafic SNCF : accord du bureau

### - **Point des commissions :**

#### **Sécurité : (voir P.J.) :**

Bilan sur l'année, dans la Somme : pas de décès ; point positif.

Montage kit VAE (voir article pièce jointe)

Fin du feu clignotant arrière.

Le marquage des vélos est obligatoire depuis 2021 (vélo neuf) ;

**Tourisme : (voir P.J.) :**

Participation de P. Driencourt à une réunion du COPIL forêt de Crécy. Visiblement ce comité de pilotage concerne plus la protection de la nature que le cyclotourisme sauf « le circuit du geai » qui traverse la forêt. La question est posée de savoir si l'on continue à assister à ces réunions ?

**Formation : (voir p.j)**

**Jeunes : (voir p.j)**

**Communication :**

A ce jour, pour 2025, 16 manifestations enregistrées. Notre ouverture de saison, organisée par Stell Rando, se déroulera le dimanche 16 mars à l'Etoile.

Calendrier 2025 : date butoir pour l'inscription de manifestations : 20 janvier. P. Derouvroy confectionne la maquette du dépliant qui sera imprimé par Top Office et distribué lors de l'ouverture de saison.

**Développement durable :**

Le tri sélectif est respecté. Les sacs poubelles ont été distribués (sauf Péronne et l'Etoile). Il faut un support pour le club du Liger.

**VTT :**

Trop peu de parcours sur « Vélo en France »

**Féminines et famille :** RAS

**AG FFCT :** Un nouveau bureau a été élu. Mme Lydie Chenot est notre nouvelle présidente... Elle est passionnée de vélo et forte d'une expérience importante dans le domaine du cyclotourisme. Elle succède à Martine Cano avec une ambition claire : promouvoir un cyclotourisme accessible, sécurisé et respectueux de l'environnement, avec un cadre accueillant pour tous dans les clubs. Vous retrouverez ses priorités sur le site de la FFCT.

**Vote des clubs à l'AG :**

CoDeP Somme : 11/16 : 69% ; CoDep Oise : 16/27 : 60% ; CoDep Aisne : 11/15 : 74% ; CoDep Pas de Calais : 26/56 : 47% ; CoDep Nord : 39/70 : 55%

Total des Hauts de France : 103 clubs sur 184 : 56%

**AG CoDep : présentation/support :** les textes des rapports de commission sont libres. L'affichage sur la présentation Power Point sera sur 2 ou 3 slides maxi ; possibilités de photos et illustrations.

**Questions diverses :**

- Récupération du courrier à la MAAM : demande de réexpédition à l'adresse du président : ? Non, Un membre du bureau se rend régulièrement au siège social (en l'occurrence la secrétaire). On peut continuer de cette façon.

- Récompenses : 2 seront remises à l'AG du CoReg et 6 à l'AG du CoDep.  
Pour 2025 : les demandes devront être transmises pour la fin du mois de juin.

La prochaine réunion aura lieu le samedi 25 janvier 2025 à la Maison des Sports à Amiens.

La séance est close à 12h

Le Président

La secrétaire



L. Payen



D. Dissais



FÉDÉRATION FRANÇAISE  
DE CYCLOTOURISME

# Comité départemental Cyclotourisme de la Somme

Siège social : MAAM, 12 rue Frédéric Petit 80000 AMIENS  
N°Siret : 447 821 182 00030



## Rapport Commission Formation 2024

### Rétrospective de l'Olympiade 2020-2024

L'Olympiade 2020-2024 a été marquée par des initiatives importantes et des changements significatifs au sein de notre fédération. Voici un regard sur les moments clés et les accomplissements de ces quatre années :

### Points clés de l'Olympiade

- **Référentiel de Formation 2021-2025** : L'introduction et les remaniements réguliers de ce référentiel, dont le dernier en mars 2024, visent à améliorer la qualité de l'encadrement et la sécurité. Toutefois, la mise en ligne de documents volumineux sans résumé des changements complique notre travail. Il serait bénéfique d'avoir des résumés des modifications pour gagner en efficacité et en transparence. Ce référentiel devrait être le livre de chevet de tous les présidents de clubs !
- **Centre National de Formation du Vélo** : Ouvert en 2023 au Centre Nature "Quatre Vents", ce centre forme non seulement les bénévoles des structures de la FFCT mais aussi les futurs professionnels du cyclotourisme et du vélo. Cependant, des doutes subsistent concernant cette professionnalisation, notamment avec l'exemple d'un club du département qui ne s'est pas réaffilié, maintenant, la structure fonctionne avec des financements provenant de cette professionnalisation. Il est crucial de soutenir financièrement le Centre Nature "Quatre Vents" qui rencontre chaque année des difficultés financières.

### Bilan par Année

- **2021** :
  - 4 nouveaux animateurs (L'Etoile, Hornoy, Fouilloy)
  - 1 formation spécifique Vélo Santé Bien-être (Fouilloy)
  - Rédaction d'un cahier des charges de la commission formation pour l'olympiade

➤ **2022 :**

- Mise en conformité du cahier des charges avec le référentiel formation
- 6 nouveaux animateurs (Englebelmer), portant le total à 19 éducateurs
- 4 formations spécifiques (dirigeants) (Chaulnes, Péronne, Fouilloy), portant le total à 10 licenciés
- Signature d'une convention tripartite avec l'inspection académique et l'USEP
- L'année 2022 a été exceptionnellement réussie en termes de formation, avec des résultats jamais vus auparavant. Bravo à tous ceux qui ont contribué à ce succès !

➤ **2023 :**

- Renforcement de la commission avec un nouveau membre
- 3 formations spécifiques (Englebelmer, Fouilloy) pour une journée d'information des éducateurs
- 4 animateurs formés en Initiateurs (L'Etoile, Peronne, Fouilloy)

➤ **2024 :**

- 1 formation spécifique délégué sécurité (Fouilloy)
- En fin de mandature, le CoDep compte 12 adhérents dans la filière spécifique et 19 licenciés dans la filière "Educateurs"

## **Conclusion**

Au regard des chiffres, la formation peut sembler peu prioritaire pour certains, mais elle est souvent essentielle pour renforcer les compétences et l'engagement des adhérents à long terme. La formation est un moyen d'acquérir des connaissances et de se perfectionner dans l'acquis. Elle est essentielle, elle permet à chacun de se maintenir à niveau. C'est un investissement sur l'avenir.

Je ne sollicite pas le renouvellement de mon mandat et vais passer le relais. Parfois, c'est la meilleure solution pour insuffler une nouvelle dynamique. Il sera crucial de vérifier si les besoins des adhérents ont évolué au fil du temps.

*N°AG/2024*

*Jacky ESTIENNE et Francis CAHAGNE*

*Délégué Départemental Formation – Moniteur Fédéral Vélo-Santé.*

*[Departement80.formation@ffvelo.fr](mailto:Departement80.formation@ffvelo.fr) - Site internet : <http://somme.ffct.org>*



# Comité départemental Cyclotourisme de la Somme

Siège social : MAAM, 12 rue Frédéric Petit 80000 AMIENS  
N°Siret : 447 821 182 00030



Fédération Française

De Cyclotourisme

## **Rapport de la Commission Tourisme pour la réunion du 21/12/2024**

Depuis la réunion du 19/10/2024, c'est assez calme.

J'ai eu une réunion à Péronne concernant le réseau des points nœuds Est Pays du Coquelicot, j'ai transmis à Pierre Derouvroy le compte rendu de celle-ci fort copieux, il est sur le site pour consultation. Nous participons au COTECH à chaque étape du projet. Maurice participera avec moi aux réunions et il apportera sa collaboration sur le terrain au repérages des sites des futurs points de départ du réseau.

Le 17/12/2024, une réunion du COPIL Forêt de Crécy, c'est Pascal qui nous a représenté, il va nous faire le compte rendu de celle-ci.

Je les remercie tous les deux pour leur aide à notre commission tourisme.

Somme Tourisme, en la personne de Dorothee, m'a invité à une réunion sur le projet européen vélo en Belgique. J'ai malheureusement dû décliner son offre n'étant pas disponible. Dorothee sera à notre assemblée générale de février à Fouilloy, elle a de nouvelles informations concernant l'Anzac Day.

Depuis le 17 décembre, j'ai une nouvelle adresse :

Les jardins de l'olivier appart. 40.1 40, rue Winston Churchill 80080 Amiens

J'ai fait le changement auprès de Zita, Véloenfrance, la nouvelle adresse est mise en place.

Pierre doit faire de même sur le site.

Pour la commission tourisme

B. Cordier



FÉDÉRATION FRANÇAISE  
DE CYCLOTOURISME

# Comité départemental Cyclotourisme de la Somme

Siège social : MAAM, 12 rue Frédéric Petit 80000 AMIENS  
N°Siret : 447 821 182 00030



## Rapport Commission Jeunes 2024

### Olympiade 2020-2024.

#### Développer la pratique du cyclotourisme auprès des jeunes est une priorité de l'État.

La FFCT joue un rôle crucial dans ce développement. Chaque jeune doit pouvoir faire du vélo, non seulement dans les Écoles Françaises de Vélo (EFV), mais également dans chaque structure de la Fédération. Les clubs ont une obligation de moyens envers cette population, et le code du sport exige le contrôle de l'honorabilité des encadrants. La mise à jour de la réglementation est régulière et disponible sur la base documentaire "Commissions fédérales-jeunes".

Cette initiative fait partie du projet "Génération2024", lancé en 2018, avec les objectifs suivants :

- Structurer l'activité des jeunes au sein des clubs ;
- Rassurer les parents sur la qualité des activités fédérales et de l'encadrement ;
- Sécuriser l'action des encadrants et des responsables des clubs ;
- Inciter les jeunes à rejoindre les clubs de la fédération et à les fidéliser.

Voici un regard sur les moments clés et les accomplissements de ces quatre années.

#### 2021 :

La situation s'est améliorée avec un total de 42 jeunes de moins de 18 ans soit 17 de plus qu'en 2020. 9 structures possèdent des jeunes avec une Ecole Française de Vélo à ENGLEBELMER.

La représentation féminine reste faible avec seulement 2 jeunes filles. Un point à ne pas négliger ! L'année n'a pas vu de manifestations jeunes, ce fut un grand regret pour la commission, car il y avait des possibilités abordables.

Une année d'amélioration et de préparation pour un futur prometteur.

#### 2022 :

La situation des jeunes au niveau du CoDep est restée stable avec un total de 44 jeunes de moins de 18 ans, dont seulement 3 féminines.

Nous comptons 2 EFV, soit une de plus par rapport à 2021 grâce au parrainage. Ces structures abritent 22 jeunes, soit la moitié de la population. Malheureusement, une structure avec 15 jeunes n'a pas rejoint l'EFV, en raison de la professionnalisation.

10 structures ne possèdent aucun jeune dans leurs rangs, représentant plus de la moitié du CoDep. Malgré la diversité des activités proposées, il n'y a pas eu d'organisation au niveau départemental et peu au niveau régional. Il n'y a eu aucun participant au critérium du jeune cyclotouriste ni au concours d'éducation routière, et un seul participant au séjour sportif et découvertes (Englebelmer VTT).

**Vacances Apprenantes** : Mise en œuvre du programme "Mon patrimoine à vélo" pendant les vacances scolaires par le club de Fouillois, assurant l'encadrement et la sécurité de 14 enfants de 8 à 11 ans.

**Convention avec l'Éducation Nationale** : Après des tergiversations, une convention avec l'éducation nationale de la Somme a été signée, permettant aux cadres formés du CoDep d'obtenir l'agrément pour intervenir pendant le temps scolaire.

## **2023 :**

Après un début d'année difficile, la situation des jeunes au niveau du CoDep s'est améliorée pour terminer l'année avec 26 jeunes de moins de 18 ans, malgré une diminution nette de 15 jeunes due en partie à la professionnalisation et à la perte d'une structure.

Le CoDep, avec l'aide du CoReg, a organisé plusieurs événements pour les jeunes :

- **Critérium Départemental et Régional** : Somme puis régional à Englebelmer le 24 juin.
- **Rassemblement Régional Jeunes** : À Albert du 28 octobre au 01 novembre.

Malgré les efforts, la participation des jeunes Samariens a été limitée, bien que les participants aient exprimé leur satisfaction.

Le club de Fouilloy s'est distingué au niveau départemental avec près de 300 élèves du primaire de Corbie sensibilisés à la sécurité routière et 61 élèves ayant profité du SRAV, avec la remise de 38 attestations. Seul club du département à mettre en place le SRAV.

Le CoDep a intégré le comité de pilotage du SRAV.

## **2024 :**

Au niveau des effectifs le CoDep reste stable avec 30 jeunes de moins de 18 ans dont une féminine.

Cependant, nous enregistrons une EFV supplémentaire à L'Étoile.

Félicitations aux jeunes cyclistes des EFV du CoDep, les Marcassins d'Hornoy et Englebelmer VTT, pour leur participation au Critérium Départemental de la Somme. L'événement a été marqué par une grande convivialité, un esprit d'effort et beaucoup de rires. Un grand merci aux organisateurs et éducateurs du club des Marcassins d'Hornoy pour leur accueil chaleureux et leur dévouement.

Satisfecit aux jeunes cyclistes des EFV du CoDep pour leur participation au Critérium Régional du jeune cyclotouriste VTT à Féron (59) le 29 juin. Un excellent résultat pour l'Amicale des Marcassins, qui a dominé les premières places par équipe.

Un grand moment pour le séjour jeunes des Hauts de France à Pierrefonds (60) où 11 jeunes samariens (4 Englebelmer VTT et 7 Marcassins d'Hornoy) ont participé durant 6 jours avec d'autres jeunes de la région soit un total de 45 jeunes.

Le SRAV a été mis en place par le CCSV Fouilloy et Stell Rando de L'Étoile, avec le soutien des clubs de Péronne, Fouilloy et L'Étoile.

Le Comité Départemental a participé, aux côtés de la Préfecture, de la MAIF, et de l'USEP, à l'animation du plateau de l'Éducation Nationale à Hornoy le Bourg sur le thème du savoir rouler. Plus de 120 élèves de 6 classes de cycle 2 et 3 ont profité de l'initiation aux règles essentielles du code de la route.

## **Conclusion :**

Malgré les fluctuations des effectifs, nous avons réussi à maintenir un engagement fort et à réaliser des progrès significatifs dans l'encadrement des jeunes cyclotouristes.

La création de nouvelles EFV et l'engagement constant des clubs comme Englebelmer VTT et l'Amicale des Marcassins d'Hornoy ont permis de développer les compétences et l'enthousiasme des jeunes.

Des collaborations fructueuses avec l'inspection académique et l'USEP ont ouvert de nouvelles opportunités pour les jeunes dans le cadre scolaire.

Organisation réussie de critériums, concours d'éducation routière et séjours qui ont renforcé le sentiment de communauté et d'appartenance chez les jeunes participants.

Alors que cette Olympiade touche à sa fin, je tiens à annoncer que je ne renouvellerai pas mon mandat en tant que responsable de la commission jeunes pour la prochaine Olympiade. Je suis convaincu que le relais à une nouvelle équipe apportera une dynamique fraîche et de nouvelles perspectives pour continuer ce travail essentiel.

Je souhaite remercier toutes les personnes qui se sont impliquées et ont contribué à nos succès. Votre dévouement et votre engagement ont été essentiels pour atteindre nos objectifs et pour inspirer la prochaine génération de cyclotouristes.

*N° AG/2024*

*Jacky ESTIENNE et Maurice FORTRIE*

*Commission "Jeunes" du CoDep SOMME.*

*Departement80-jeunes@ffvelo.fr.*



# Comité départemental Cyclotourisme de la Somme

Siège social : MAAM, 12 rue Frédéric Petit 80000 AMIENS  
N°Siret : 447 821 182 00030



CONTRIBUTION COMMISSION SECURITE A LA REUNION du 21 décembre 2024.

1) Suite de la réunion CODEP du 19 octobre 2024 :

Enquête auprès des DS pour connaître les besoins en équipements obligatoires. Résultats décevants : 2 retours. URP, Péronne, merci à eux.

2) Modification concernant le montage d'un kit VAE :

Voir article p 55 dans magazine Cyclotourisme de nov. 2024.

Les kits VAE doivent être montés avec vérification (par un professionnel), ou n'être montés que par eux.

Désormais (date ?) le kit doit être monté par un professionnel (pour l'assurance) que ce soit pour un licencié ou un non licencié.

- 3) Contact avec Arno LAVIALLE Bureau des droits à conduite Préfecture de la Somme
- Devrait participer à l'AG CODEP (pour une prise de contact),
  - Pourrait participer ensuite à une sortie CODEP sur route, pour voir notre pratique et où sont nos risques.

4) Modification de la réglementation vélo :

Voir décret 2024-1074 du 27 nov 2024. Décret modificatif. Attendre la **version consolidée** pour y voir bien clair,

- Eclairage AV : feu blanc ou jaune de position supplémentaire, par rapport à la réglementation actuelle,
- Eclairage AR : **fin du feu rouge clignotant**. Possibilité de porter un feu rouge sur soi,
- Possibilité de feu de stop : possibilité de le porter sur soi,
- Possibilité de feux indicateurs de direction, possibilité de les porter sur soi,
- Possibilité de remplacer par, ou d'ajouter aux catadioptres des roues, des pneus avec dispositifs réfléchissants,
- Possibilité d'ajouter un feu de position rouge AR, possibilité de le porter sur soi,
- Rien sur le statut du feu arrière de casque, ou de veste de pluie ou de gilet sécurité additionnel avec LED,
  - Possibilité de circuler à 2 de front sur les aires piétonnes, les voies vertes, les zones de rencontre.



# Comité départemental Cyclotourisme de la Somme

Siège social : MAAM, 12 rue Frédéric Petit 80000 AMIENS  
N°Siret : 447 821 182 00030



Tout cela concerne aussi les EDPM, (engin de déplacement personnel motorisé) ces feux peuvent être portés sur soi.

## 5) Sinistres depuis la dernière réunion

Aucun accident déclaré.

## 6) Sinistres en 2024

Voir fichier à part en PJ.

## 7) Autres : marquage des vélos (pour les identifier en cas de vol)

Obligatoire pour le neuf depuis 01/01/2021 et pour l'occasion depuis le 01/07/2021  
Facultatif pour les particuliers. Obligatoire pour les professionnels.  
Fusion entre PARAVOL et BICYCODE, (2 sites d'enregistrement des vélos répertoriés)  
depuis le 05/11/2024,

-> 3 types de marquages existent :

- \*Etiquette collée sur le côté du cadre pour être repérable facilement par la police en patrouille,
- \*Gravage dans le matériau mais pas sur les vélos en résine/carbone,
- \*Marquage en relief par injection de résine dans une matrice-moule,

Il est conseillé d'ajouter dans l'espace de déclaration des photos du vélo y compris, (surtout) de détail (cassette pignons, support sacoche, tout ce qui personnalise le vélo...) mais aussi des documents papier comme des factures, l'objectif étant de pouvoir justifier la propriété du vélo.

Jean Paul AUBRUN



## Statistiques

# Fédération Française de Cyclotourisme

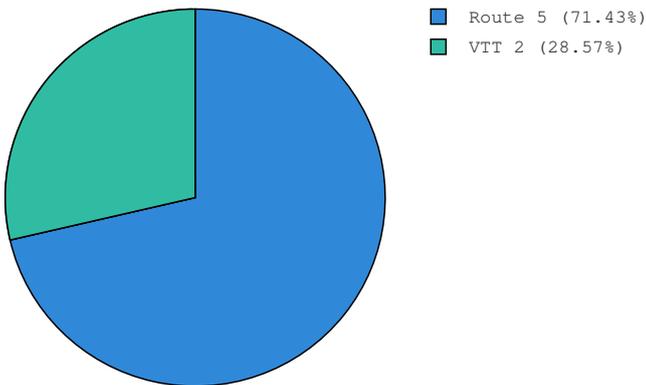
Export statistiques du 01/01/2024 au 21/12/2024 pour C.D. 80 SOMME

### Nombre de dossiers

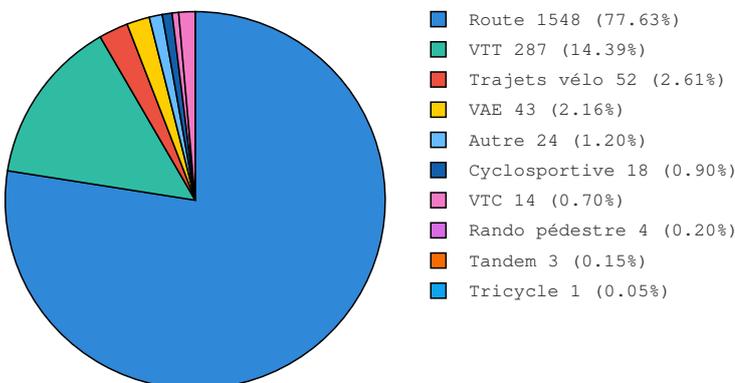
Nombre total de dossiers C.D. 80 SOMME sur la période 7

Nombre total de dossiers nationaux sur la période 2036

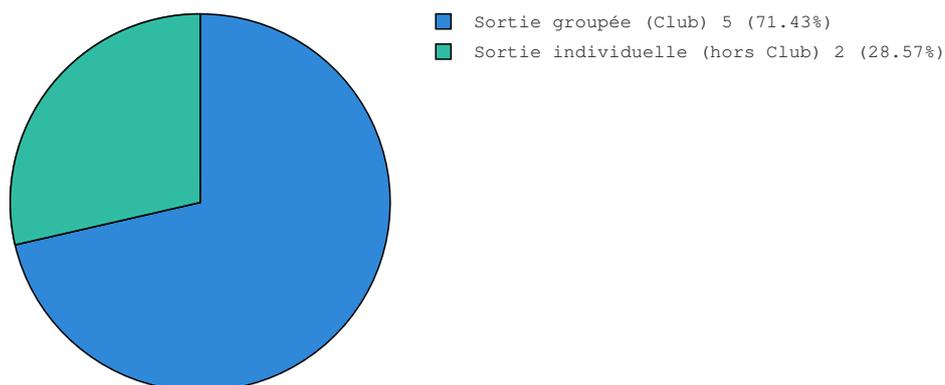
### Répartition des accidents par activité (C.D. 80 SOMME)



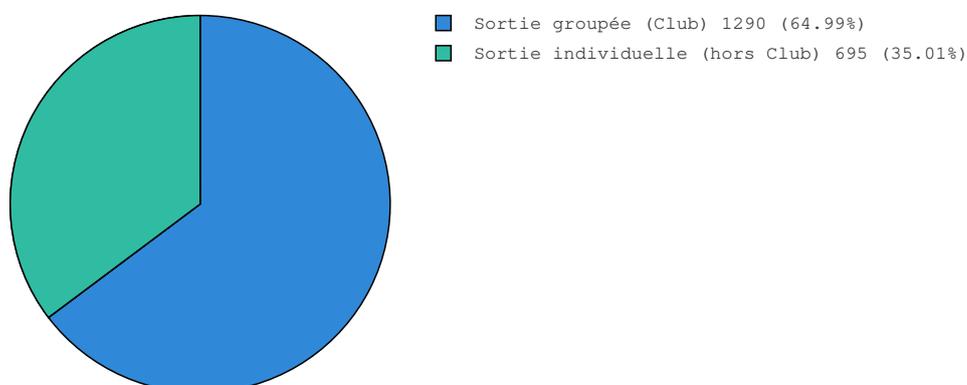
### Répartition des accidents par activité (National)



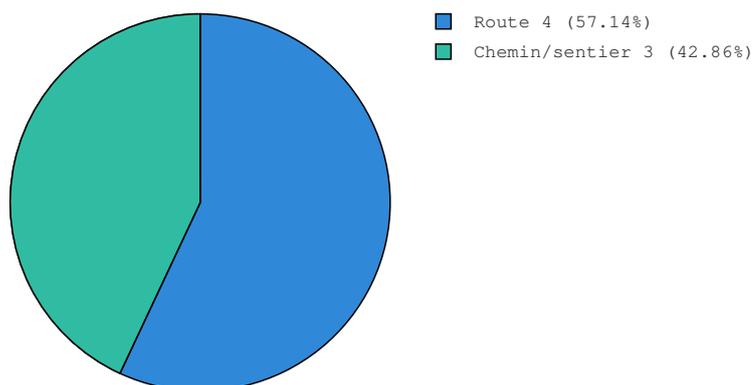
## Répartition des accidents par contexte de l'activité (C.D. 80 SOMME)



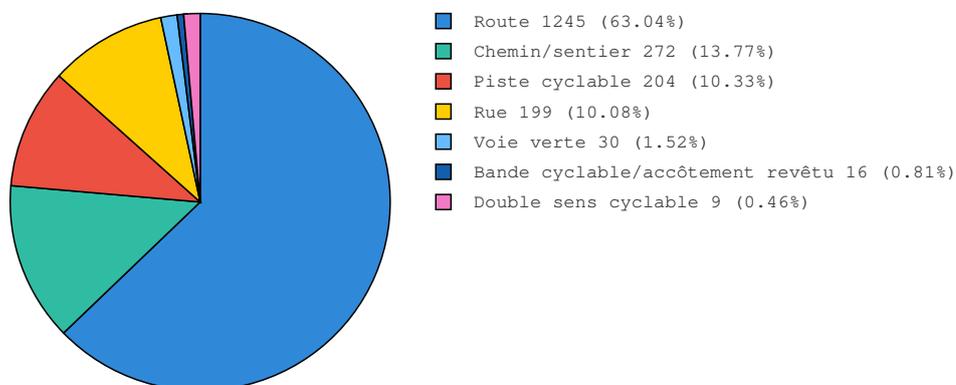
## Répartition des accidents par contexte de l'activité (National)



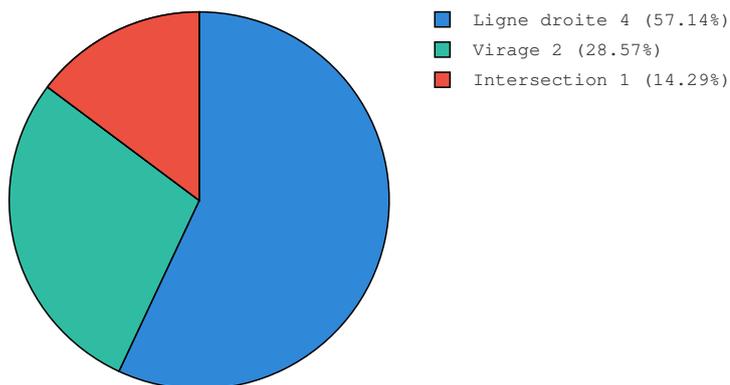
## Répartition des accidents par type de voie (C.D. 80 SOMME)



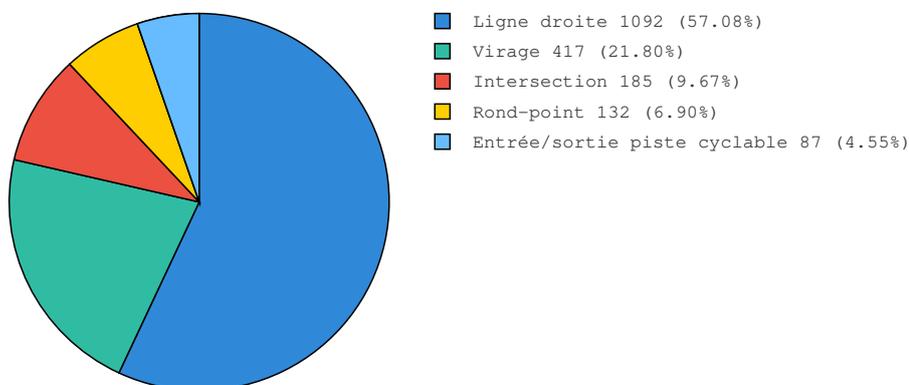
## Répartition des accidents par type de voie (National)



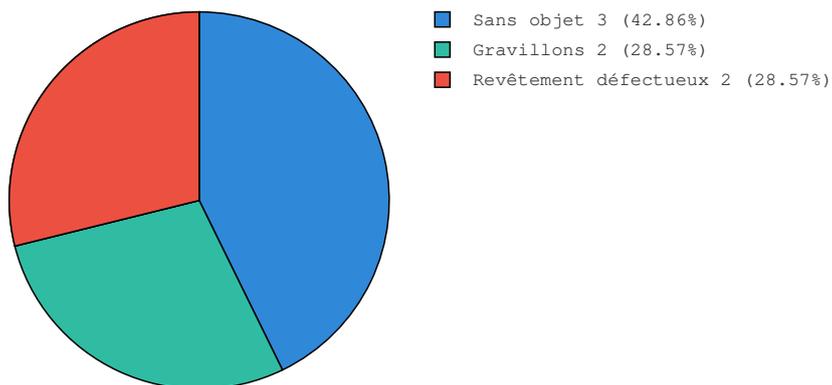
## Répartition des accidents par caractéristique de voie (C.D. 80 SOMME)



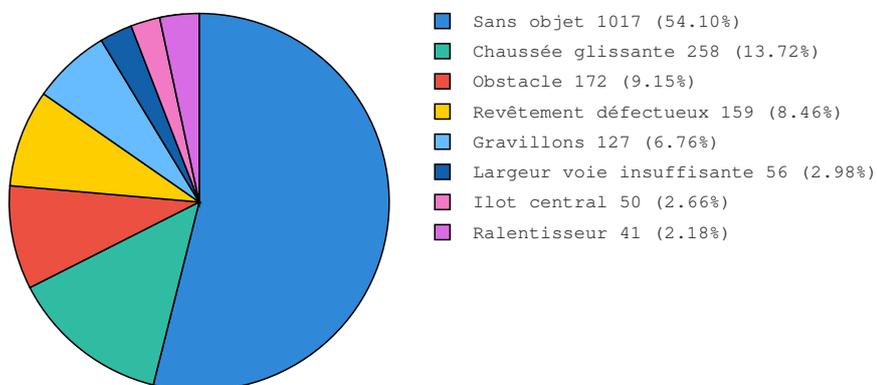
## Répartition des accidents par caractéristique de voie (National)



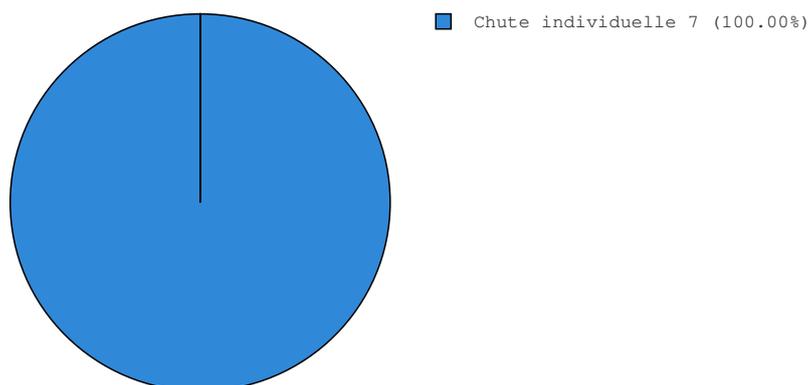
## Répartition des accidents par infrastructure (C.D. 80 SOMME)



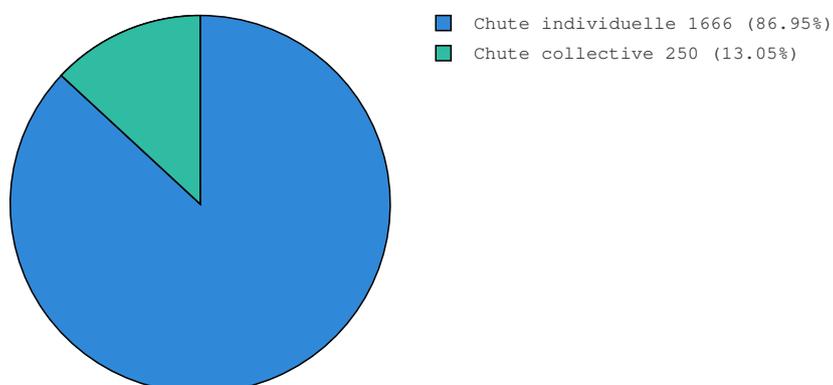
## Répartition des accidents par infrastructure (National)



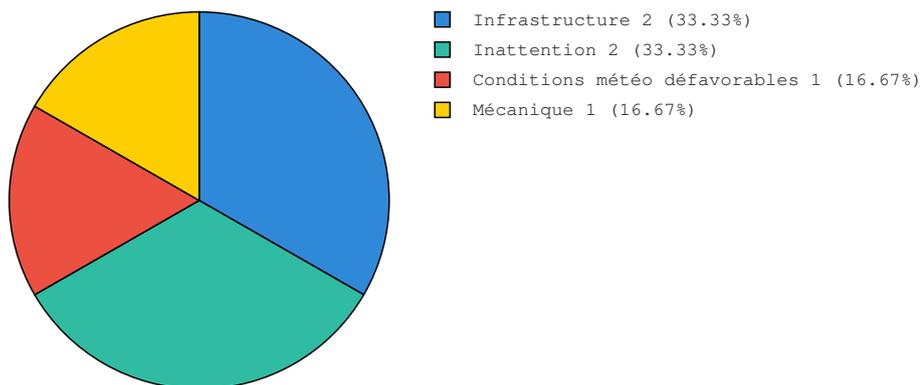
## Répartition des accidents par type d'accident (C.D. 80 SOMME)



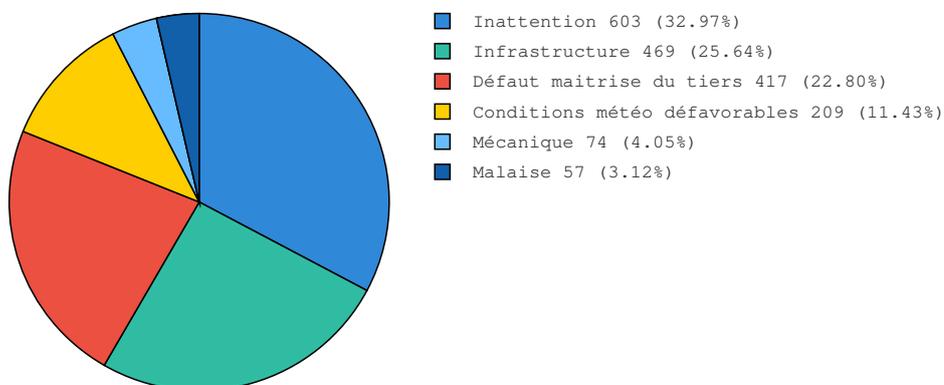
## Répartition des accidents par type d'accident (National)



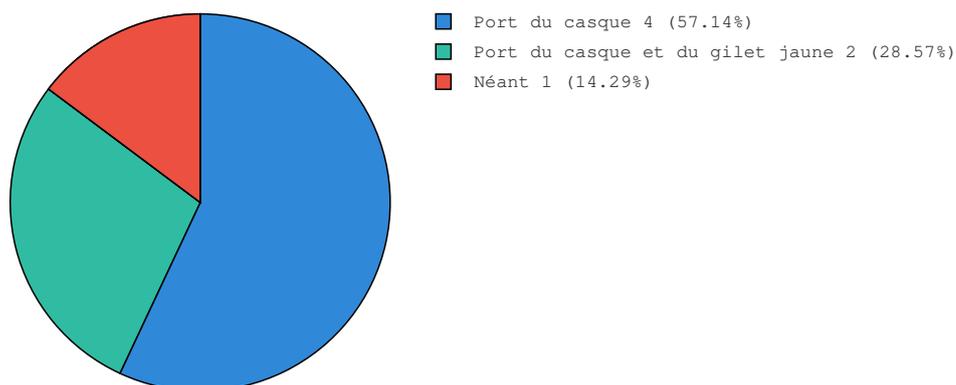
## Répartition des accidents par cause (C.D. 80 SOMME)



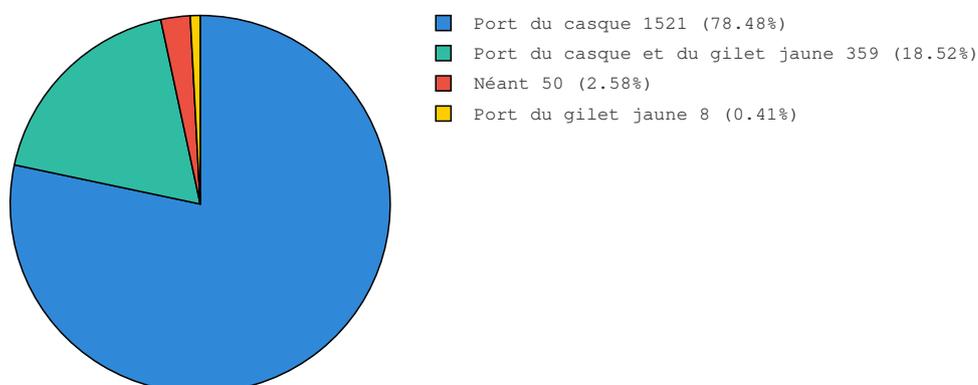
## Répartition des accidents par cause (National)



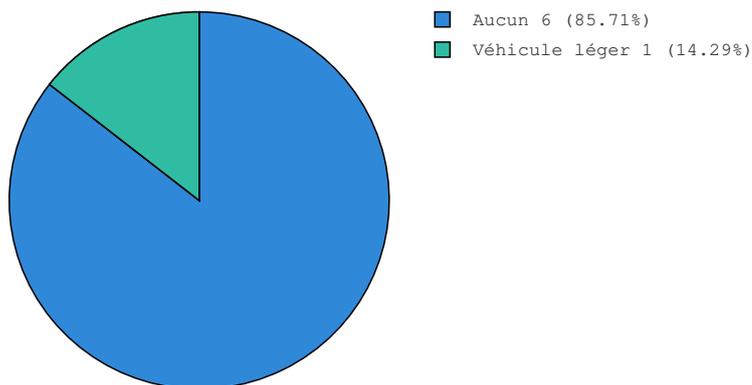
## Répartition des accidents par équipement de sécurité (C.D. 80 SOMME)



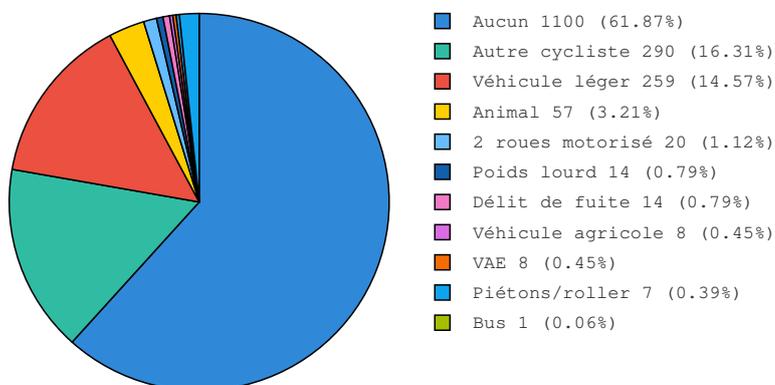
## Répartition des accidents par équipement de sécurité (National)



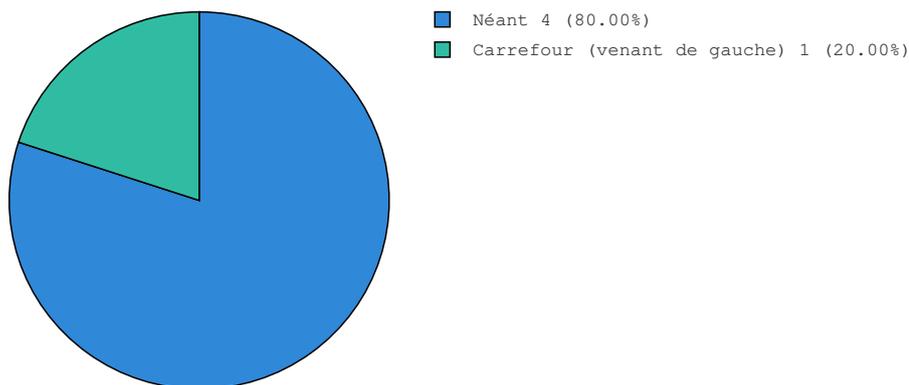
## Répartition des accidents par tiers impliqué (C.D. 80 SOMME)



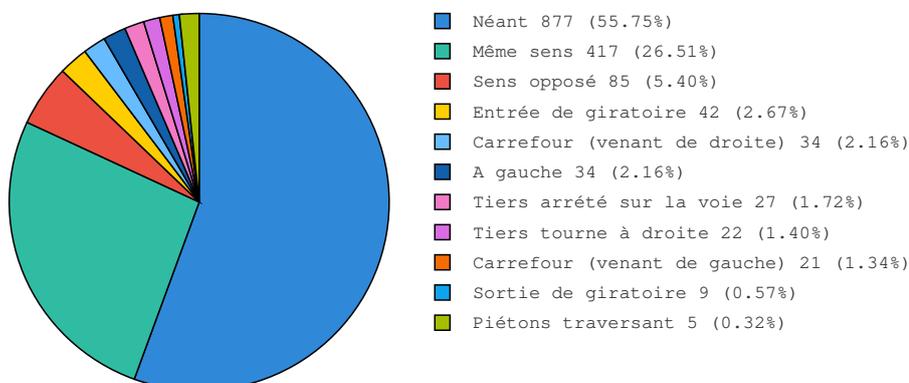
## Répartition des accidents par tiers impliqué (National)



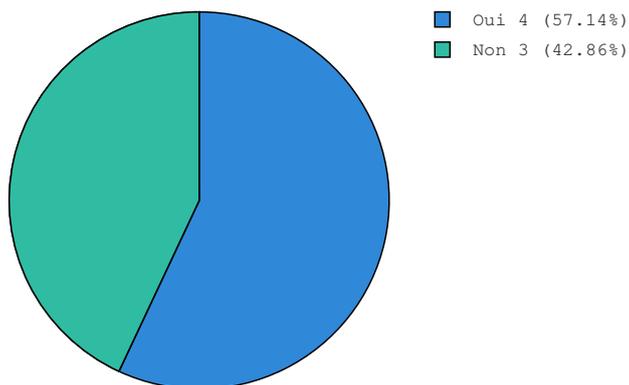
## Répartition des accidents par sens de déplacement du tiers (C.D. 80 SOMME)



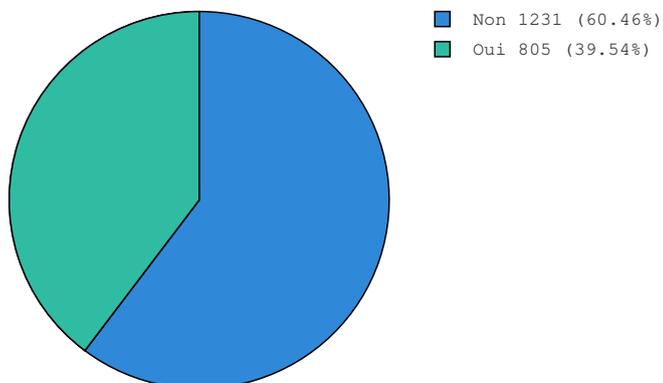
## Répartition des accidents par sens de déplacement du tiers (National)



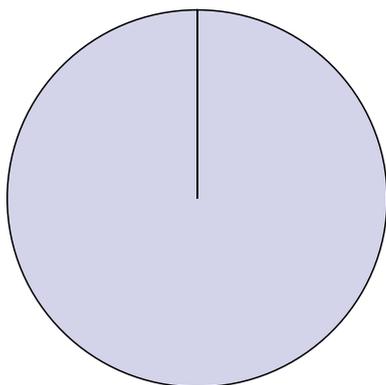
## Hospitalisations (C.D. 80 SOMME)



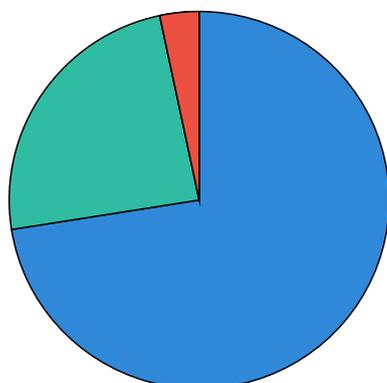
## Hospitalisations (National)



## Décès de la victime (C.D. 80 SOMME)

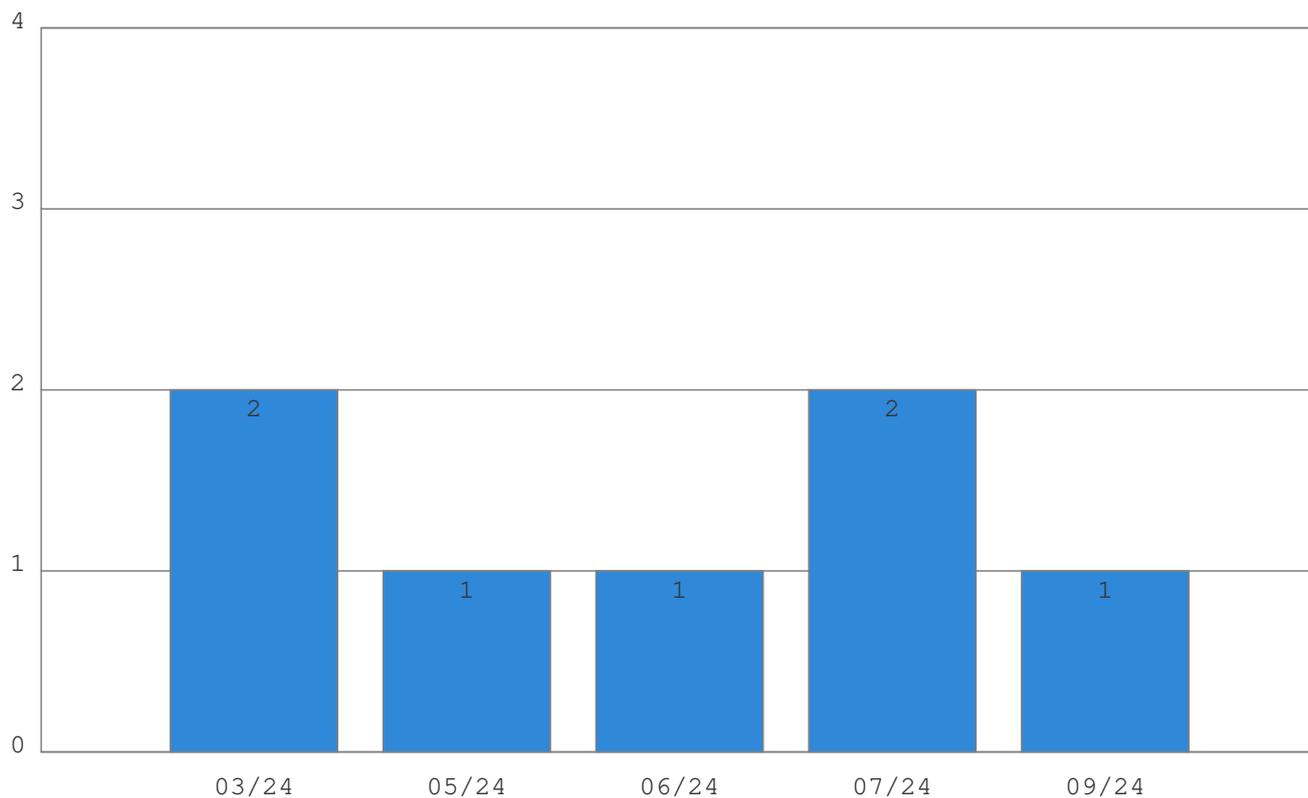


## Décès de la victime (National)

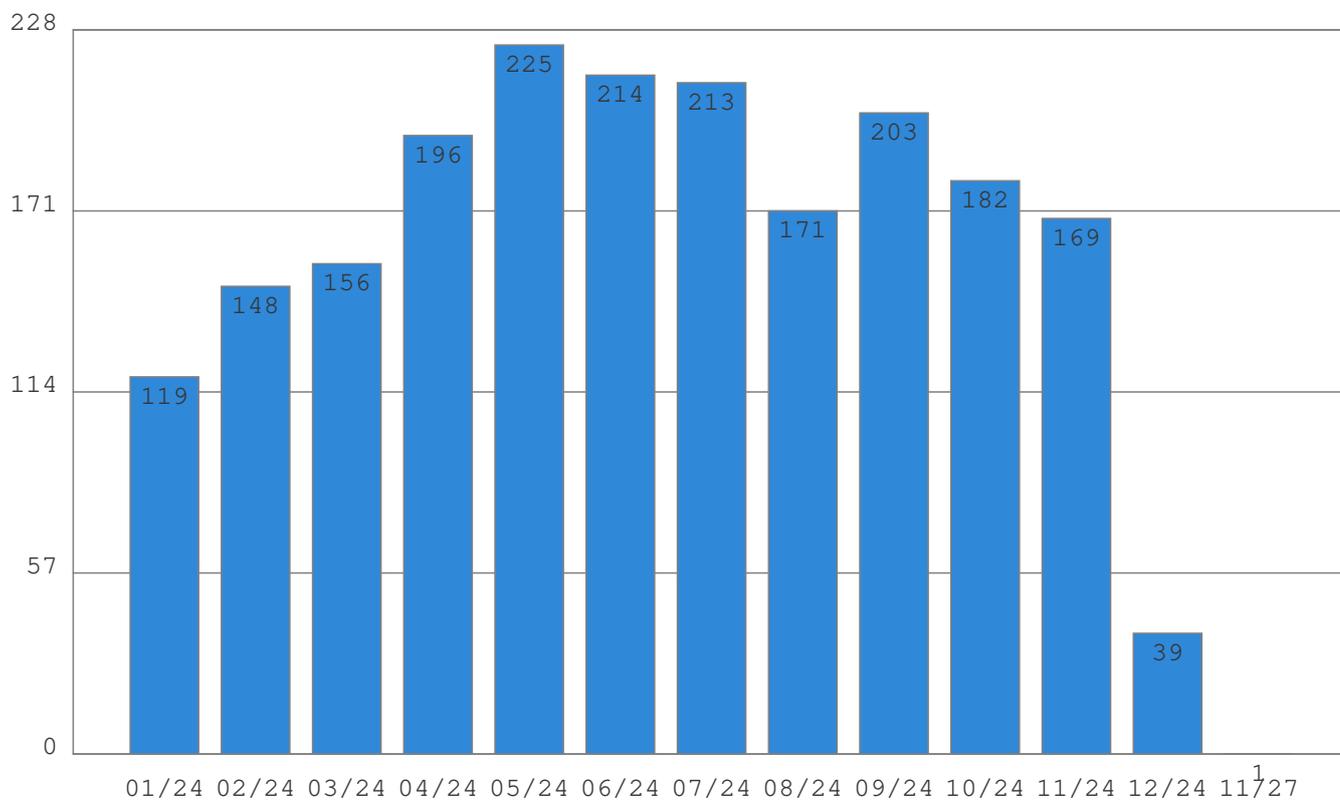


- Cardiovasculaire 24 (72.73%)
- Suite blessures 8 (24.24%)
- Inconnu 1 (3.03%)

## Répartition mensuelle des déclarations (C.D. 80 SOMME)



## Répartition mensuelle des déclarations (National)



**Amplitude Assurances - 17 boulevard de la Gare, 31500 TOULOUSE - SIRET N° 884 053 133 – TOULOUSE – N° ORIAS 20005657**

www.orias.fr en qualité de courtier d'assurances – travaille avec un nombre restreint de fournisseurs, la liste peut être transmise sur simple demande. Le cabinet est rémunéré par le fournisseur choisi sous forme de commissions en pourcentage de la prime payée. Le cabinet a souscrit une garantie financière et responsabilité civile conformément aux codes des assurances. Il est également soumis au contrôle ACPR – 4 Place de Budapest CS 92459 – 75436 PARIS CEDEX 09 - En cas de réclamation, vous pouvez envoyer un courrier à l'adresse du cabinet ou un mail ou sur le site www.qualite-assurance.com. Si toutefois, un différend persiste, vous pouvez saisir le médiateur de l'assurance par courrier : TSA 50110 – 75441 PARIS Cedex 09